



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un chantier forestier d'importance à Ferney-Voltaire : COFORET et le CNPF expliquent leur démarche.

Dans les prochaines semaines, la coopérative forestière COFORET, en collaboration avec le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF), entamera un chantier forestier au sein de la forêt périurbaine "des bois dit de la Bagasse" située sur la commune de Ferney Voltaire. **Conscientes des interrogations et des attentes des riverains, nos équipes tiennent à partager en toute transparence les objectifs et les méthodes employées pour concilier gestion durable, biodiversité, et paysage au sein de cette forêt privée.**

Un projet fondé sur une gestion durable et proche de la nature

La forêt privée de Bois Durand et de Perdriaux est un lieu précieux, à la fois pour la biodiversité et pour les loisirs des habitants. **Pour préserver cet équilibre et accompagner l'évolution naturelle de cet espace, une coupe d'irrégularisation sera réalisée dans une futaie de chêne.** Ce mode d'intervention n'est pas une coupe rase, au contraire, il souhaite transformer la structure actuelle en une forêt plus riche et résiliente.



« Ce chantier s'inscrit dans le cadre du Plan Simple de Gestion (PSG) de cette forêt privée, validé par le CNPF. Chaque opération est rigoureusement planifiée pour répondre aux enjeux écologiques, économiques et sociaux », explique **Julie Gorce**, gestionnaire forestière chez COFORET.



Concrètement, cette méthode consiste à diversifier les essences présentes et à aménager plusieurs étages de végétation, composés d'arbres de tailles et d'âges variés. **En augmentant la lumière au sol, elle encourage l'apparition de semis, notamment de chêne, tout en renforçant la biodiversité.** Par la même occasion, nous conserverons 4 arbres bio' par hectare et créerons des cloisonnements pour un aménagement durable de la forêt.

Notons également que **cette action s'inscrit dans un souhait d'adaptation au changement climatique.** Au sein de cette forêt privée, deux types de chêne sont actuellement installés, et l'un d'entre eux risque d'avoir des difficultés d'adaptation face aux nombreuses évolutions à venir. **S'ils dépérissent, le risque est alors de ne plus pouvoir assurer la sécurité des promeneurs en forêt !** L'action des forestiers est alors essentielle pour concilier ces multiples usages. Pour citer Adolphe Parade, Conservateur des forêts et directeur de l'École forestière de Nancy : « *imitons la nature, hâtons son œuvre* ».

Cette coupe repose sur les principes de la futaie irrégulière, tels que décrits dans l'ouvrage « *La Futaie Irrégulière - Théorie et pratique de la sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature* », de Brice de Turckheim et Max Bruciamacchie, qui fait référence en matière de gestion forestière durable et respectueuse des écosystèmes.

En outre, les travaux, prévus en hiver, respecteront les cycles biologiques des espèces patrimoniales présentes, assurant ainsi un impact minimal sur la faune et la flore locales.

Informer et dialoguer avec le public : un engagement fort

Face aux inquiétudes récemment exprimées par les habitants, COFORET et le CNPF ont mis en place une démarche de pédagogie active. Un inventaire forestier a été réalisé en amont afin d'adapter les interventions au peuplement local, tout en préservant le paysage et les équilibres écologiques.

Pour renforcer ce dialogue, une opération spéciale, intitulée « *Vis ma vie de bûcheron* », sera organisée avec le soutien de **Fibois 01, l'interprofession de la filière forêt bois de l'Ain**. Les riverains et toutes les personnes souhaitant s'informer sur les travaux en cours seront invités à rencontrer les professionnels sur le terrain et à échanger sur les enjeux de ce chantier. Les dates et les modalités d'inscription seront prochainement communiquées.

Un chantier pour l'avenir

Cette coupe d'irrégularisation est une étape essentielle pour garantir l'avenir de cette forêt privée, périurbaine de Ferney-Voltaire. N'oublions pas aussi qu'elle **permet de faire vivre notre économie locale et s'inscrit dans une logique de circuit court pour la transformation des bois**.

En favorisant la lumière nécessaire à l'apparition des semis de chêne et en préservant la diversité des essences, **nos équipes travaillent à l'équilibre entre production de bois, biodiversité, et accueil du public**.

Contacts

Pour toute demande d'information supplémentaire, contactez :

- **Véronique JABOUILLE**
Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)
Ingénieur Ain - Isère (Auvergne-Rhône-Alpes)
Tél. : 06 16 70 28 49
Mail : veronique.jabouille@cnpf.fr
Web : www.cnpf.fr
- **Julie Gorce**
COFORET • Coopérative forestière
Gestionnaire forestière
Tél. : 07 48 14 12 89
Mail : jgorce@coforet.com
Web : www.coforet.com



COFORET et le CNPF se tiennent à la disposition des journalistes et des riverains pour répondre à leurs questions et démontrer que gestion durable et forêt vivante vont de pair.

